

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 75 Initiation aux arts et à la culture			
Code	PEIM3B75PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de structurer sa pensée et de s'exprimer à propos de la rencontre avec des productions culturelles en utilisant les différents concepts énoncés au cours .

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B75PPA Initiation aux arts et à la culture

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B75PPA Initiation aux arts et à la culture

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation aux arts et à la culture			
Code	6_PEIM3B75PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à :

- sensibiliser à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace.
- Développer une démarche d'analyse et l'esprit critique et les réinvestir dans des approches didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de structurer sa pensée et de s'exprimer à propos de la rencontre avec des productions culturelles en utilisant les différents concepts énoncés au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours sera organisé autour de thématiques :

- l'importance de la culture dans notre société
- Le PECA, qu'est-ce?
- L'art est un langage
- Le statut d'œuvre d'art
- Analyse esthétique d'une œuvre d'art
- L'évolution de la pensée artistique à travers le temps
- Mouvements et pratiques de la fin du 19^e siècle à nos jours.

Démarches d'apprentissage

Les cours seront présentés à partir d'un support numérique. Des échanges, ateliers, recherches, réflexions accompagneront l'approche théorique du cours selon les thématiques abordées.

L'une ou l'autre visite au musée (ou autre lieu à caractère artistique) sera également prévue afin d'établir un contact direct avec l'œuvre d'art (présence obligatoire).

Un moment de rencontres avec des représentants du PECA et des artistes s'organisera également (présence obligatoire).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges sous forme de questions/réponses sont organisés à diverses reprises.

Sources et références

Les étudiants ont accès à toutes les références et reproductions des documents visuels abordés au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours (informations diverses)

ConnectED :

- Syllabus
- Diaporamas présentés au cours
- Photographies des oeuvres abordées au cours
- Consignes des travaux et compléments d'informations

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière : un travail personnel + un travail de groupe.

Attention: le travail de groupe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Lors de la présentation de ce travail, si un membre du groupe est absent sans motif légal valable, il obtiendra une note de zéro.

Dans le cas de motif légal valable, il veillera à s'organiser avec le maître du cours afin de postposer sa présentation.

Période d'évaluation : examen oral axé sur le cours et la visite culturelle.

En cas d'impossibilité de participer à la visite culturelle, l'étudiant(e) devra s'informer sur cette visite et s'y rendre de lui-même. Il devra opérer une recherche active et remettre un travail de récupération. Le travail devra être remis avant la fin du 1er quadri pour que la session soit validée.

Les mêmes consignes sont appliquées pour le 3ème quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	50

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).